



# Règlement concours de cosplay

## Japan Day Périgueux

**Article 1 :** Peuvent se présenter, toutes personnes souhaitant présenter un cosplay dès 7 ans les catégories de prix sont définies dans les articles suivants.

**Article 2 :** Il ne sera pas fourni de loges les cosplayers sont priés d'arriver au salon en tenue

**Article 3 :** Les candidats devront pouvoir justifier ;

- Avoir créé eux même leur cosplay (Sauf pour le prix enfants)
- Détenir un bande musicale sur clé USB
- Pourra incarner son personnage et le faire vivre sur scène.

**Article 4 :** Conditions d'inscriptions il faudra nous fournir :

- Vos informations personnelles (Nom, Prénom, Date de naissance)
- Les informations concernant le personnage cosplayé (Nom, univers, description succincte)
- Une image de référence du personnage cosplayé.

Attention, il ne s'agit pas de photos de vous mais d'images du personnage cosplayé !

- Un fichier audio au format .mp3 ou .wav pour votre bande son. Pensez à apporter ce fichier audio sur clé USB

**! le jour du concours en cas de non lecture de votre fichier audio votre prestation sera annulée**

**Article 5 :** Les cosplays devront êtres tiré des productions suivantes :

- Films ou séries TV
- Animés
- Manga, Comics, BD
- Jeux vidéo
- Artworks ou fanart

**Article 6 :** Les prix ;

**1er prix :** Est accordé par le jury, voir l'article 3

**2ème prix :** Est accordé par le jury voir l'article 3

**3ème prix :** Est accordé par le jury voir l'article 3

**Prix du président du jury :** attribué par le seul ressenti du président du jury, il peut être différent ou cumulatif avec l'un des 3 prix précédents.

**Prix enfants :** Prix pour les moins de 12 ans les deux seules conditions sont être un enfant de âgé de 7 à 12 ans et se présenter avec un cosplay en rapport avec le japon.

**Article 7 :** Composition du Jury

Le jury est composé de 5 membres;

1 président (e),

1 membre de l'association culture budo,

2 membres volontaires parmi les exposants du salon.

Le président de l'association culture budo

**Article 8 :** les inscriptions se feront exclusivement via le formulaire en ligne :

voir sur le site internet > <https://culture-budo.net/japan-day-perigueux/concours-de-cosplay/>